

GRAND PRIX DE LA VILLE DE MOLIETS 2023

Golf de Moliets les 17, 18 et 19 Mars

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Tous les joueurs licenciés en France devront avoir acquitté le droit de jeu fédéral et être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf, faute de quoi l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

II – FORME DE JEU

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le jeudi 2 mars 2023
Stroke Play / 54 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 3 tours. EPREUVE NON FUMEUR
Champ des joueurs 108 joueurs au total dont 24 dames minimum.

10% du champ des joueurs sera réservé aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Soit 8 Messieurs et 2 Dames. Un(e) U16 n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%

- 1 série Messieurs d'index $\leq 6,4$.
- 1 série Dames d'index $\leq 11,4$.
- Catégorie 2022 Messieurs : 5
- Catégorie 2022 Dames : 6

Dans chaque série, les participants seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR (1500 du WWAGR), les joueurs des catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci dessus. La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 11 wild-cards (incluses dans les quotas fixés précédemment) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. Elle pourra céder tout ou partie de ces WC au Golf organisateur. Si une série n'est pas complète, il sera possible d'augmenter d'autant le nombre d'inscrits dans l'autre série. L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index pour la même date.

Programme prévisionnel :

Terrain	Série	Jeudi 16/03	Vendredi 17/03	Samedi 18/03	Dimanche 19/03	Marques de départ
Forêt Océan (repère 2)	Messieurs	Entrain _{mt}	84	84	50% du champ + ex-aequo	Blanches
Forêt Océan (repères 4)	Dames	Entrain _{mt}	24	24	50% du champ + ex-aequo	Bleues

Cut après 36 trous :

50% du champ messieurs, 50% du champ dames, ainsi que les ex-æquo, sont qualifiés pour le dernier tour.

Départs :

Les départs se feront du tee 1

1^{er} jour : Prendre la liste d'entrée, la couper en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4.

2^{ème} jour : Bloc 3, bloc 4, bloc 2 et bloc 1

3^{ème} jour et plus, en fonction des résultats, ordre décroissant.
Les horaires seront communiqués le jeudi 16 mars à partir de 12H00.

Classement : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série à la fin de l'épreuve, les joueurs doivent partir en playoff trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

III – ENGAGEMENTS

III-1/ INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont à adresser par écrit, **et doivent arriver au club** avant le JEUDI 2 MARS 2023 à minuit, à :

Golf de Moliets

« Grand Prix de Moliets »

Rue Mathieu Desbieys 40660 Moliets

Ils devront être accompagnés du montant des droits d'inscription, fixés comme suit (chèque à l'ordre de la SOGEM) :

	Extérieurs	Abonnés Golf de Moliets
Adultes	100 €	30 €
Jeunes nés de 1998 à 2004	50 €	30 €
Jeunes nés en 2005 ou après	40 €	30 €

Aucun engagement par téléphone, fax ou e-mail ne sera pris en considération.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent nom, prénom, adresse, n° de licence, place au Mérite National et index.

L'entraînement gratuit est prévu le jeudi 16 mars sur réservation auprès du golf (05 58 48 54 65).

III-2/ FORFAITS

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve par écrit au plus tard le mercredi 15 mars à minuit.

Tout joueur déclarant forfait après reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

IV – INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement de l'épreuve serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant.

Dans le cas où il serait impossible de terminer le dernier tour, le classement définitif sera établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité.

V – PRIX

Seront attribués :

Messieurs 3 prix en brut

Dames 3 prix en brut

VI - COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition, sera affichée sur le Tableau Officiel.

Renseignements téléphoniques : 05 58 48 54 65

Bulletin d'inscription et compléments sur le site Internet du Golf de Moliets, www.golfmoliets.com et le site de la ligue de golf Nouvelle Aquitaine.